

N° DOSSIER :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DEMANDE DE DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(à adresser en 4 exemplaires à la Mairie de la commune sur laquelle est situé l'immeuble)

Date de dépôt en

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 mairie :

1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom (ou raison sociale) du propriétaire de l'immeuble

Adresse du demandeur (n°, rue ou lieu dit)

Code postal :

Commune

Téléphone du domicile

Téléphone portable

Adresse courriel

2 – TERRAIN

Adresse du lieu de réalisation du dispositif :

Code postal :

Commune:.....

N°de cadastre de la parcelle :

Section :.....

N° du permis de construire ou de la déclaration de travaux (s'il y a lieu) :

4	9																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3 - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Habitation : Neuve Transformation Agrandissement Mise en conformité

Type de résidence : Principale Secondaire Autre

Nombre de personnes pouvant vivre dans l'immeuble :

Nombre de pièces principales (code construction) : 1 2 3 4 5 6 7 Autre :....

Mode d'alimentation en eau : raccordé au réseau public oui non

desservi par le réseau public oui non

4 – CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Nature du sol.....perméabilité > à 10mm/h perméabilité < à 10mm/h

Terrain inondable oui non PPRI

Nappe d'eau présente à moins d'1 mètre du fond de fouille projeté oui non

Pente générale du terrain < à 5% 5 à 10 % > à 10%

Présence d'un puits ou foragesur ou à proximité de la propriété étudiée oui non

Distance du puits vis-à-vis de l'installation projetée > à 35 m < à 35 m

Puits utilisés pour la consommation humaine oui non

Puits déclaré(s) en Mairie (décret 2008-652) oui non

5 - CARACTERISTIQUES DES INSTALLATIONS PROJETEES

Bac Dégraisseur Capacitélitres

Fosse toutes eaux Volume :m³

Epanchage tranchées Longueur :m Nombre de tranchées :

lit Surface m²

Filtre à sable Drainé Non drainé Imperméabilisé

Longueur :m Largeur :m Hauteur :m.

Tertre Surface à la base m² Surface au sommet..... m²

Filière agréée Nom : N° agrément Capacité:EH.

Relevage Avant traitement Après traitement Volume :litres

Rejet après traitement vers le milieu superficiel (exutoire) Privé Communal Départemental (2)

*Le cadre 7 sera à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire
(1) Autorisation à solliciter à l'Agence technique départementale du Conseil général*

6 – MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'étude)

Nom

Adresse

Téléphone

Réalisateur de l'installation (entreprise)

Nom

Adresse

Téléphone.....

**7 – AUTORISATION DU PROPRIETAIRE DE L'EXUTOIRE (fossé, ruisseau, etc.,...)
(si vous n'êtes pas vous-même propriétaire)**

Je soussigné

propriétaire de l'exutoire mentionné dans le cadre 5 de la présente étude, autorise le déversement- après épuration- des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de cette demande dans l'exutoire dont je suis propriétaire sous réserve de l'approbation de l'étude de filière par le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Observation(s) éventuelle(s) du propriétaire de l'exutoire :

.....
.....

A, le (signature)

**8 – AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATION D'ASSAINISSEMENT
(sur un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)**

en terrain privé

Je soussigné

propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit terrain.

La servitude pourra faire l'objet d'un acte notarié à l'issu de l'étude.

sous voirie communale ou départementale : dans ce cas, une demande de permission de voirie doit être adressée par le pétitionnaire à la Mairie ou à l'Agence technique départementale. La réponse sera jointe au dossier.

A, le (signature)

**9 – ATTESTATION DE NON UTILISATION DU PUIITS
POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
(à remplir par le propriétaire du puits)**

Je soussigné (NOM et Prénom)

propriétaire du puits mentionné dans le cadre 4 de la présente étude, certifie que le dit puits n'est pas utilisé pour la consommation humaine.

A, le

(signature)

**10 – OBSERVATIONS PREALABLES DU MAIRE
(sur l'aptitude du sol à l'infiltration, présence de nappe, de puits, problèmes sanitaires, etc ...)**

.....
.....

La demande de visite de contrôle sera adressée avant remblaiement à Monsieur le Président de Service Public d'Assainissement Non Collectif.

La visite des installations sera effectuée par un technicien mandaté pour le compte de -----

A, le

(signature)

11 – PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un rapport justifiant l'adéquation de la filière proposée aux caractéristiques de la propriété et aux besoins (caractéristiques du sol, environnement, occupation....).
- Les documents cartographiques suivants :
 - Plan de situation sur carte IGN au 1/25 000ème (taille minimum de 20 cm x 15 cm)
 - Plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale comprise entre 1/1000 et 1/2500.
 - Plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement (à l'échelle) au 1/500ème, ainsi que la localisation des sondages et du test de perméabilité
 - Profil en long de l'installation sans échelle mais avec côtes fil d'eau, côtes terrain naturel, côtes projet fini et linéaire
- La documentation technique correspondant au type de système d'assainissement proposé

12 – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.
En outre, il s'engage :

- À informer le bureau d'étude et le SPANC de toute modification de son projet et à en supporter les éventuels frais d'instruction du dossier par le service ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC ;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

A, le
(signature)